

SENACS
SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL
DES CENTRES SOCIAUX

ANALYSE
2014
DONNÉES 2012

**LES
CENTRES
SOCIAUX**

Meurthe-et-Moselle

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE MEURTHE-ET-MOSELLE	3
PROJET	4
DYNAMIQUES LOCALES	10
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	11
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	13
LISTE DES CENTRES	14
FICHE NATIONALE	15

La Meurthe-et-Moselle dénombre 10 centres sociaux.

Convaincues de l'utilité sociale de ces équipements, du dynamisme et de la qualité de leurs interventions, la Caf et l'Union régionale des centres sociaux de Lorraine se sont engagées dans un partenariat afin de permettre à tous les centres sociaux du département d'intégrer le Système d'échange national des centres sociaux, (SENACS).

Cette démarche marque la volonté partagée par nos deux institutions de valoriser le travail et les actions développés par les centres sociaux, au profit des habitants et des territoires.

Elle a aussi permis de fédérer l'ensemble des centres et de construire un projet commun à l'échelle départementale. Les centres sociaux du département se sont fortement investis depuis le mois de septembre 2013, avec l'appui de la Caf et de l'Union régionale pour enrichir le SENACS, et ainsi témoigner de leur savoir-faire dans de multiples domaines tels que la parentalité, l'éducation, la citoyenneté, la lutte contre l'exclusion et la précarité, la culture, la santé, le bien être...

Le présent document permet ainsi de mieux connaître l'action de ces équipements et de mieux comprendre leur contribution au développement social des quartiers. C'est pourquoi il sera actualisé d'année en année.

Par la vision départementale qu'il offre, ce document fait également office d'observatoire. Les données recensées et la dynamique partenariale mise en œuvre dans le cadre de ce projet seront autant d'atouts pour la construction du futur schéma départemental de l'animation de la vie sociale prévu par la convention d'objectifs et de gestion liant les Caf et l'Etat.

Les données et les éléments qualitatifs présentés constituent un outil précieux de partage d'expérience et de dialogue. Ils mettent également en évidence la capacité des centres sociaux à répondre, à leur niveau, aux évolutions et aux enjeux de société avec cette particularité de mobiliser et d'associer les habitants dans le cadre d'une réelle démarche participative. Une démarche fort pertinente et à valoriser à l'heure où la nouvelle politique de la ville insiste sur la co-construction avec les habitants et la mise en place de conseils citoyens.



Jean-François THOMAS
Co-Président Union Régionale
Centres Sociaux Lorraine



Patrick DEL GRANDE
Président
Caf Meurthe et Moselle

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

Sur son territoire d'implantation, le centre social c'est :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges entre les générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF:

La Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » extrait

Pour Les Caf :

La circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
 - l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
 - le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
 - la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » extrait

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX



10 CENTRES SOCIAUX AGRÉÉS EN 2012.

Les premiers datent des années 1960-1970. Depuis lors, ils ont démontré leur vitalité et leur capacité d'adaptation aux problématiques des territoires et de leurs habitants.

Aujourd'hui, chaque territoire de Meurthe-et-Moselle compte au moins un équipement, avec une particularité pour le territoire Nancy et couronne (41 % de la population départementale), qui compte cinq centres sociaux.

PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX

Articuler les actions aux besoins des habitants

L'agrément d'un centre social est prononcé par la CAF pour une durée de quatre ans sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle de son territoire d'intervention. L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation du précédent projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de définir des axes

stratégiques et un plan d'actions. Ces projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins ou d'intérêts des habitants.

Circulaire animation vie sociale (LCAVS) de juin 2012

6 centres sociaux en cours de renouvellement d'agrément en 2012.

Des territoires urbains

Les 10 centres sociaux du département sont implantés en territoire urbain.

4 interviennent à l'échelle intercommunale

3 interviennent sur un ou plusieurs quartiers

3 interviennent sur une commune.

7 centres sociaux sont situés en territoire POLITIQUE DE LA VILLE.

Lieux de proximité au service des habitants, les centres sociaux sont une **interface privilégiée** entre les habitants, la politique de la Ville et ses dispositifs, notamment sur les thématiques du logement, la santé, l'accès à l'emploi, la réussite éducative, la culture...

Les modes de gestion

Gestion associative	4
Gestion directe Caf	3
Gestion communale	1
Autre (<i>Léo Lagrange, OHS</i>)	2



Le Ministre de la Politique de la Ville rencontre Les Habitants.

FAMILLES ET PARENTALITÉ

LA FAMILLE ET LA PARENTALITÉ SONT DEUX PRIORITÉS ABSOLUES
AU CŒUR DU PROJET SOCIAL DES CENTRES.

100% des centres développent un projet FAMILLE.

Tous bénéficient de l'agrément Animation Collective Famille délégué par la Caf.

Coordonnées par une professionnelle qualifiée, les actions les plus fréquentes sont les sorties et vacances familiales, les ateliers collectifs, les loisirs collectifs en famille... Elles visent à améliorer la vie quotidienne, personnelle et sociale des différents membres de la famille.

33 familles
accompagnées pour
des vacances familiales
par 5 centres sociaux
du département.

Des actions pour tous les âges

Les centres sociaux se préoccupent de la famille dans sa globalité, en accompagnant toutes les tranches d'âge qui la composent.

9/10 centres sociaux PETITE ENFANCE (0-6 ANS) **1 068 enfants accueillis**

Lieux d'accueil enfants-parents (4), accueils de loisirs (4), halte-garderie (3), crèches (2), activités d'éveil (5).

10/10 centres sociaux ENFANCE (6-11 ans) **1 391 enfants accueillis**

Accueils de loisirs (9), accompagnement à la scolarité (7), éveil sportif et culturel (7).

10/10 centres sociaux JEUNESSE (11-17 ans) **607 jeunes accueillis**

Accompagnement de projets, activités culturelles et sportives, accueil Jeunes...

100% développent des actions autour de la PARENTALITÉ.

Il s'agit d'épauler les parents dans leur rôle éducatif en mettant à leur disposition des services et moyens qui leur permettent de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale, tout en facilitant l'épanouissement et le bien-être des enfants.

Par son approche générale et transversale, la parentalité se décline dans toutes les actions du centre social. Néanmoins, des actions spécifiques sont menées dans le cadre de dispositifs ou de démarches partenariales.

DES RÉPONSES ADAPTÉES AUX ENJEUX

VÉRITABLES ACTEURS DE TERRAIN, LES CENTRES SOCIAUX S'ADAPTENT À LEUR CONTEXTE D'INTERVENTION. ILS PROPOSENT DES ACTIONS CONCRÈTES, ADAPTÉES AUX ENJEUX DE TERRITOIRE ET DE SOCIÉTÉ, AFIN DE FAIRE ÉMERGER DES DYNAMIQUES PARTICIPATIVES, COLLECTIVES OU INDIVIDUELLES.



10 centres sociaux ont une action autour de la SANTÉ.

Actions de prévention et de promotion de comportements favorables à la santé: alimentation, pratiques sportives, hygiène, dépistage des risques...



10 centres sociaux agissent contre l'EXCLUSION et la PAUPÉRISATION.

Accès aux droits, actions solidaires, ateliers cuisine...



10 centres sociaux ont une action sur l'ACCÈS À LA CULTURE.

Diffusion culturelle (visites de musées, expositions, spectacles...), découverte de pratiques culturelles, organisation d'événements culturels sur le territoire...



7 centres sociaux développent des actions ayant trait à l'EMPLOI et/ou l'insertion pré-professionnelle.

Accompagnement des publics fragilisés vers l'emploi: orientation, aide à la recherche d'emploi, apprentissage du français...; accueil des personnes en contrats aidés.



7 centres sociaux mènent des actions autour du HANDICAP.

Accueil et actions spécifiques en direction des personnes en situation de handicap.



6 centres sociaux mènent des actions autour du LOGEMENT et de l'HABITAT.

Actions pédagogiques en lien avec la vie quotidienne et le logement, accompagnement des habitants dans le cadre de la rénovation urbaine, relations avec les bailleurs...



5 centres sociaux mènent des actions autour du TRANSPORT et/ou de la mobilité.

Actions autour de l'autonomie et de la mobilité.



5 centres sociaux mènent des actions autour du VIEILLISSEMENT.

Ateliers informatique, gym senior...



LES MOTS CLÉS RENDANT COMPTE DES PRÉOCCUPATIONS DU TERRITOIRE :

1. précarisation et paupérisation
2. isolement et lien social
3. emploi
4. cadre de vie

LES MOTS CLÉS RENDANT COMPTE DES PRÉOCCUPATIONS DU CENTRE SOCIAL :

1. parentalité et familles
2. financements
3. bénévolat
4. partenariat

LES AXES PRIORITAIRES DÉVELOPPÉS DANS LES PROJETS SOCIAUX :

1. accompagnement à la fonction parentale
2. intégration sociale
3. mobilisation et participation des habitants
4. jeunesse

Développement social local

De par leur ancrage sur les territoires, le partenariat qu'ils conduisent, l'accueil et les actions qu'ils proposent, les centres sociaux de Meurthe-et-Moselle jouent un rôle important dans les politiques de développement social local.

En prise directe avec la vie quotidienne des habitants, ils sont amenés à agir dans de nombreux domaines et accueillent un public particulièrement fragilisé.

6 352 usagers ont participé aux différentes actions proposées par les centres sociaux, dont 77% régulièrement.

LES CENTRES SOCIAUX EN ACTIONS

UNE APPROCHE GÉNÉRALISTE PÉDAGOGUE. SUSCITER ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES DES HABITANTS, LES PROJETS DES JEUNES, SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR RÔLE ÉDUCATIF, ÊTRE RESSOURCE DE L'ANIMATION DE LA VIE LOCALE ET DU LIEN SOCIAL POUR TOUS... LE CENTRE SOCIAL SE PRÉOCCUPE DE L'INDIVIDU, DE LA FAMILLE ET DU TERRITOIRE DANS LEUR GLOBALITÉ. PAR LE DIALOGUE ET LA PARTICIPATION A DES ACTIVITES ET DES PROJETS COLLECTIFS, LA PERSONNE APPREND A MIEUX MAÎTRISER SA VIE ET DEVIENT CITOYEN ACTIF.

Quelques actions et paroles d'habitants

ATELIERS CULINAIRES

Ces ateliers, menés par l'ensemble des centres sociaux, permettent un apport de connaissances, des échanges de savoirs, des démonstrations, des réflexions autour des achats, des prix de revient ou de l'hygiène... Ils sont aussi l'occasion de ramener à la maison un plat (à petit budget) à partager un peu différent des autres jours.



« S'il n'y avait pas eu de sorties au Centre, je n'aurais pas pu sortir matériellement. En plus, ça crée des liens, après sur le quartier, on se reconnaît, on se dit bonjour ».

Bernadette

SI T CIRQUE

La 8^e édition de Si T Cirque, organisée par Le centre social Nomade de Vandoeuvre, a proposé sur une dizaine de jours des animations très diverses : spectacles, initiation aux arts du cirque, journée festive, concours de dessin, troc-party (échanges d'objets qui ne sont plus utilisés), chasse aux œufs... Enfants, parents, artistes, professeurs, bénévoles et salariés –soit 2000 personnes– se sont côtoyés et mélangés autour du chapiteau et du cirque. Les habitants ont activement participé pour les espaces ludiques, la logistique, le relais d'information ou l'accueil du public.



PARENTALITÉ : Valoriser les compétences parentales et cultiver la relation parent/enfant : cafés thématiques et mallette des parents



Pour aider les familles à faire face à la complexité croissante des situations qu'elles rencontrent, le centre social Caf « La Clairière » organise des cafés des parents thématiques avec des intervenants extérieurs. Ces espaces d'échange permettent aux parents de confronter leurs expériences et de prendre du recul par rapport à leurs difficultés. « La mallette des parents » procède de l'organisation au collège de tables rondes permettant de réunir parents, enseignants et accompagnants scolaires pour aider les parents à encadrer les devoirs de leurs enfants. Pour ce faire, le centre social développe la mise en réseau des acteurs intervenant sur le quartier dans le cadre de la fonction parentale.

SPORTS POUR TOUTES

Cette action partenariale menée dans cinq centres sociaux permet aux femmes de pratiquer régulièrement une activité sportive dans une ambiance conviviale et de s'initier collectivement à des activités génératrices de bien-être physique et moral.

La participation des habitants, marque de fabrique des Centres Sociaux

La participation des habitants est un principe fondamental dans l'Action des Centres Sociaux.

Dans le Projet, elle constitue une réelle plus-value, dans la mesure où elle :

- permet le développement des capacités des personnes et leur autonomie,
- reconnaît pleinement l'expertise d'usage des habitants, contribuant ainsi à une meilleure adéquation et efficacité de l'action publique.

La participation des habitants s'exerce sous différentes formes, allant de la simple présence à une activité à la contribution au processus de décision dans le fonctionnement du Centre Social.

PARTENARIATS

Une convention cadre partenariale

La majorité des Centres Sociaux de Meurthe-et-Moselle bénéficie d'une convention cadre pluri-partenaire.

Celle-ci a une visée double :

- **POLITIQUE** : elle accorde et engage l'ensemble des partenaires sur le Centre Social et son Projet, dans une démarche concertée et participative,
- **FINANCIÈRE** : elle détermine les modalités de financement propre à chaque partenaire.

Elle permet ainsi de consolider la Reconnaissance, la Pérennité et le Fonctionnement Global de l'Équipement sur son Projet, entre toutes les parties prenantes, soit : la CAF, la commune, le Conseil Général et le Centre Social représenté par l'association gestionnaire ou les associations d'utilisateurs, pour les centres en gestion directe CAF ou autres.

Pour 7 centres sur 10,
la convention est signée
pour une période de 4 ans,
correspondant à la durée
de l'agrément centre social.

Le dialogue élus-habitants en actes



2 rencontres élus/habitants par an, en moyenne et par centre, dans le cadre du suivi du projet centre social.

D'autres rencontres peuvent être organisées localement, à l'initiative des centres et/ou des élus.

Elles ont porté prioritairement sur des problématiques locales et/ou de cohésion sociale : aménagement et amélioration du cadre de vie, incivilités, insécurité...

Coopération et Complémentarité

8 centres sociaux sur 10 agissent sur des territoires où d'autres équipements d'animation sont implantés.

Ils agissent ensemble sur les champs de la Jeunesse, la Parentalité et la Scolarité particulièrement. Au quotidien, les Centres Sociaux travaillent en partenariat avec de nombreux autres acteurs de proximité : Associations d'Habitants, associations locales, culturelles, de locataires...



LES ACTEURS DU PROJET

LA PARTICIPATION DES HABITANTS ET L'IMPLICATION CITOYENNE SONT AU CŒUR DU PROJET. AU QUOTIDIEN ET AVEC L'APPUI DES PROFESSIONNELS, DE NOMBREUX HABITANTS BÉNÉVOLES S'ATTACHENT À FAIRE VIVRE LE PROJET CENTRE SOCIAL.

Un engagement bénévole fort

177 bénévoles sont engagés dans les différentes instances participatives.

333 bénévoles encadrent les activités régulières du centre social.

Ils interviennent en nombre dans les ateliers d'apprentissage sociolinguistiques, les ateliers informatique, l'accompagnement à la scolarité... Ils apportent également leurs compétences et savoir-être lors d'événements ponctuels, manifestations collectives ou fêtes de quartiers.



510 bénévoles agissent dans les centres sociaux.



1,5 ETP de bénévolat administrateur en moyenne par centre.



1,4 ETP de bénévolat d'activité en moyenne par centre.

Les instances, des lieux de dialogue et d'initiatives.

Les centres sociaux favorisent la participation des habitants dans la mise en œuvre du projet au travers d'espaces de prise de parole et/ou de responsabilités.

Elle s'exerce, suivant les centres, au sein de différentes instances : conseil d'administration, comité d'usagers auxquels peuvent s'ajouter les différentes commissions d'habitants chargées d'émettre des propositions aux instances décisionnelles.

12 habitants sont mobilisés en moyenne, par centre.

135 rencontres organisées.

57 actions développées à l'initiative des habitants et des jeunes, soit plus de 5 actions ou projets accompagnés par centre en moyenne.



LES ACTEURS DU PROJET

364 salariés
ont travaillé
dans les centres sociaux,
représentant **133 ETP.**
(équivalent temps plein)

Temps de travail

180 salariés à moins de 0,5 ETP

122 salariés entre 0,75 et 1 ETP

62 salariés entre 0,5 et 0,75 ETP

La formation, une priorité

51 actions de formation prévues

48 actions de formation réalisées

dont **10 formations** diplômantes,
dans les domaines de l'animation sociale,
du développement local et
de la petite enfance (niveau 1 à 5).



62 ETP ANIMATION
ET TRAVAIL SOCIAL

40 ETP PETITE ENFANCE
(concerne 9 centres Sociaux sur 10)

12,7 ETP ACCUEIL,
SECRETARIAT
COMPTABILITÉ

10,5 ETP DIRECTION

7,7 ETP AUTRES
(entretien, maintenance,
intervenants techniques)

Des tremplins pour l'emploi

40 personnes accueillies
en emploi aidé, par 9 centres sociaux.

Les centres sociaux concourent à l'accompagnement social et professionnel des personnes employées en contrat aidé. La plupart d'entre elles accèdent à des formations qualifiantes, financées totalement sur le plan de formation des associations. Elles constituent enfin des ressources humaines complémentaires et indispensables au développement d'actions en direction de publics fragilisés.

LE BUDGET

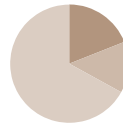
BUDGET CUMULÉ DES CENTRES SOCIAUX DE MEURTHE-ET-MOSELLE

7 750 000 €

Le budget d'un centre varie de :

397 120 € à 1 593 600 € environ

Répartition des charges

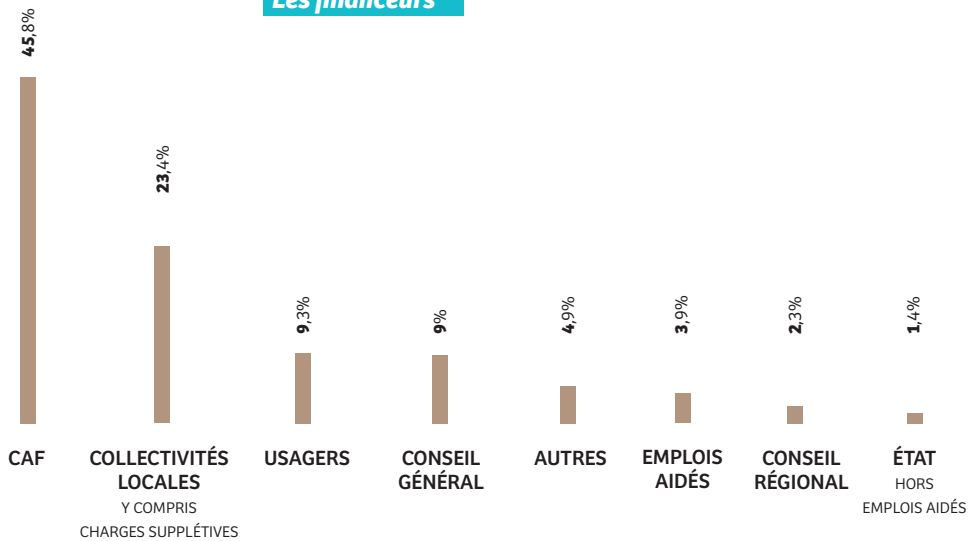


18,9% PILOTAGE
14,4% LOGISTIQUE
66,7% ACTIVITÉ

Les financements apportés sur le fonctionnement par les partenaires locaux permettent de consacrer une part importante du budget aux activités (66,7% contre 58% au niveau na-

tional). Cela démontre aussi la capacité des centres à mobiliser des financements sur projets, nécessaires pour assurer la stabilité financière dans un contexte contraint.

Les financeurs



- En complément aux prestations de service (PS) « animation globale et coordination » et « animation collective familles », la CAF participe financièrement sur ses fonds locaux à hauteur de 40% d'un montant plafonné correspondant au coût de l'équipe socle (Directeur, Secrétaire et Animateur), permettant d'assurer le fonctionnement du Centre Social. Elle verse également des subventions sur des projets spécifiques.

- Les financements apportés par Les Communes ou Communautés de Communes varient selon les territoires,
- Le Conseil Général verse une subvention forfaitaire destinée au fonctionnement et auxquels peuvent s'ajouter des financements complémentaires, suivant la politique territoriale.

TERRITOIRE DE LONGWY

Centre social CAF Blanche Haye
16, avenue André Malraux – 54400 LONGWY HAUT *Tél. 03 82 23 18 08*

TERRITOIRE DE BRIEY

Centre social Ville Plurielle
Place Neruda Allende – 54310 HOMECOURT *Tél. 03 82 22 11 77*

TERRITOIRE VAL DE LORRAINE

Centre social Les Deux Rives
51, rue de Scarpone – 54700 PONT-A-MOUSSON *Tél. 03 83 81 17 91*

TERRITOIRE NANCY ET COURONNE

Centre social Léo Lagrange Saint Michel de Jéricho
75, rue Alexandre 1er – 54130 SAINT-MAX *Tél. 03 54 40 67 87*

Centre social CAF Jolibois
4, avenue du Général Mangin – 54000 NANCY *Tél. 03 83 28 45 45*

Centre social CAF La Clairière
1195, avenue Pinchard – 54000 NANCY *Tél. 03 83 96 15 20*

Centre social OHS Beauregard - Buthegnémont
269, avenue de Boufflers – 54000 NANCY *Tél. 03 83 96 46 12*

Centre social MJC Nomade
8, rue de Norvège – 54500 VANDOEUVRE *Tél. 03 83 53 18 27*

TERRITOIRE TERRES DE LORRAINE

Centre socioculturel Michel Dinet
2, rue Vauban – 54200 TOUL *Tél. 03 83 65 21 50*

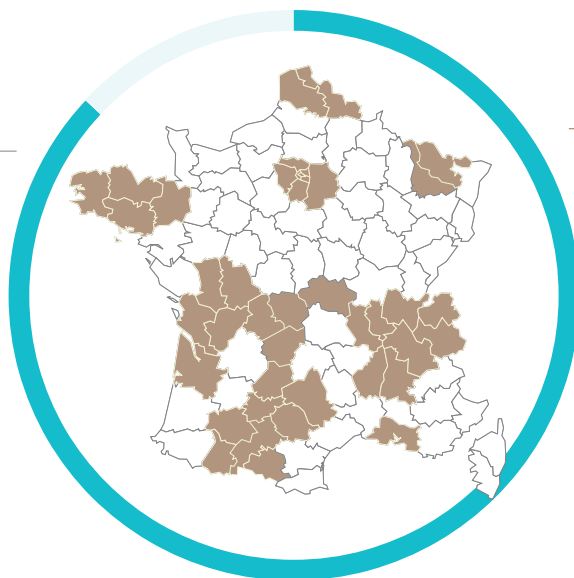
TERRITOIRE DU LUNEVILLOIS

Centre social et culturel Les Epis
4 bis, avenue du Général de Gaulle – 54300 LUNEVILLE *Tél. 03 83 74 37 70*

ENQUÊTE 2014 SUR LES DONNÉES 2012

Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Limousin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

2090
CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CNAF EN 2012



1279
CENTRES SOLLICITÉS

1105
ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE

SOIT
87%

42 CAF IMPLIQUÉES
DANS LA DÉMARCHÉ

23 REPRÉSENTATIONS LOCALES
DES CENTRES SOCIAUX



47 369 SALARIÉS
15 773 ETP



17 404 HABITANTS ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE
17 PAR CENTRE EN MOYENNE



40 064 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 13 territoires pilotes¹.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

LA CONDUITE DU PROJET SENACS EN MEURTHE-ET-MOSELLE

10 centres Sociaux engagés dans la démarche sur les 10 agréés.

Une démarche d'analyse partagée et participative, par le biais de plusieurs rencontres animées par la Caf et l'Union Régionale.

Un comité de pilotage à l'image du projet et des centres sociaux du département : au-delà des représentants de la Caf et de l'Union Régionale, 2 présidents et 2 directeurs issus de centres sociaux associatifs et/ou en gestion directe se sont impliqués dans la démarche. Un grand merci à eux !

COORDONNÉES

Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle
21, rue Saint Lambert – 54 000 NANCY

Union Régionale des Centres Sociaux de Lorraine
9, Haut de Charmois – 55 100 VERDUN

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

¹ Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Limousin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

Retrouvez également les plaquettes locales des 13 sites pilotes sur : www.senacs.fr



Création et mise en page : Urbanitude

Photos : FCSF, CS La Clairière, CS St Michel Jéricho, CS La Clairière, CS Beauregard-Buthegnémont, CS MJC Nomade, CS Les Epis.

Achevé d'imprimer en Septembre 2014

Par l'imprimerie Dupli-Cretin

PROJET



www.senacs.fr

